

Questions orales

Est-il possible, selon le ministre, que Chrysler fasse des concessions, alors que le syndicat des travailleurs unis de l'automobile des États-Unis a déclaré qu'il était totalement inacceptable, à ses yeux, qu'on garantisse des emplois au gouvernement du Canada dans le cadre de cette entente.

M. Gray: Madame le Président, j'ai demandé au député de s'en tenir à mes déclarations et non à celles de collaborateurs anonymes.

Je suis certainement disposé à rendre des comptes de temps en temps à la Chambre, pendant la période des questions. Selon moi, je le répète, il est tout à fait réaliste que le gouvernement du Canada exige certaines garanties sur le plan des emplois s'il aide la société Chrysler Canada.

M. Wilson: Madame le Président, la réponse du ministre m'amuse un peu. J'attends maintenant depuis environ deux semaines que le ministre présente à la Chambre un rapport sur l'état des pourparlers. Ils sont très importants et jusqu'ici il a rarement répondu aux questions.

La déception du ministre, qui n'a pas atteint les objectifs qu'il se fixait en entreprenant les négociations avec Chrysler, soit une fabrique de moteurs, des mandats pour le produit au niveau mondial, un appui pour la recherche et le développement, un appui pour les ouvriers travaillant à la fabrication des pièces, a-t-elle influé sur sa position durant les pourparlers; ou quelque chose en ce sens?

M. Gray: Madame le Président, je conteste l'hypothèse que formulait le député en posant sa question. Il ne doit pas présumer, je crois, que je n'ai pas réussi à atteindre un de mes objectifs tant que ces pourparlers ne seront pas terminés.

Une voix: Quels sont vos objectifs?

M. Gray: Nous travaillons encore, je le répète, en vue d'obtenir un marché équitable pour le Canada dans des domaines fondamentaux tels que les emplois et la production. L'hypothèse du député est donc erronée et nous poursuivons nos efforts.

LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN VUE DE STIMULER L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE

M. Otto Jelinek (Halton): Madame le Président, c'est au même ministre que je m'adresse. Étant donné les mises à pied massives dans l'industrie de l'automobile en général, non seulement à Windsor—le ministre ne m'en voudra pas de le lui rappeler, car il semble enclin à l'oublier de temps à autre—mais aussi ailleurs au Canada, y compris à Oakville, à Brampton, à St. Catharines, à St. Thomas—je pourrais poursuivre cette énumération encore longtemps—le ministre pourrait-il dire à la Chambre quels programmes de développement économique—mis à part le programme gâché d'aide financière à Chrysler qui tarde tant—lui-même et son gouvernement songent à mettre en œuvre pour atténuer les répercussions globa-

les de ces mises à pied en Ontario et partout au Canada? Et à quel moment exactement le gouvernement prendra-t-il des mesures précises et concrètes pour remédier à cette situation?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, nous avons déjà commencé à prendre des mesures précises et concrètes à ce sujet. Nous avons eu une série d'entretiens avec les présidents des principales sociétés qui fabriquent des automobiles. Nous avons rencontré le représentant spécial au commerce des États-Unis pour qu'il donne son accord au nom de son pays à des consultations aux plus hauts échelons sur l'application de l'accord sur l'automobile, et nous prévoyons que la première rencontre aura lieu avant l'été. Voilà deux exemples d'actions très concrètes.

Une voix: Quel été?

M. Gray: Cet été; cette année. Vous voulez peut-être oublier cette année, vu ce qui vous est arrivé le 18 février.

Des voix: Bravo!

M. Gray: Je m'occupe activement des intérêts des ouvriers de l'automobile, et des centres partout au pays où ils vivent. Je poursuis ces efforts sans relâche. Dans un cas particulier, j'espère que nous serons bientôt en mesure d'annoncer des décisions au sujet de garanties spéciales d'emprunt ou d'arrangements financiers pour les compagnies de pièces d'automobiles qui ont besoin d'aide pour tirer parti des possibilités qu'elles auront de fabriquer des pièces pour la nouvelle vague de technologie automobile.

M. Lawrence: Cela, vous nous l'avez dit il y a un mois.

M. Gray: C'est là une de nos premières priorités. Les intérêts des travailleurs de l'automobile, des centres où ils vivent, dans tous les coins de l'Ontario, partout au pays, sont très importants pour nous, pour moi et pour le gouvernement.

M. Jelinek: Madame le Président, en dépit de ce qu'en dit le ministre, on n'a rien fait; ce ne sont là que des paroles creuses. Le fait est que 22,000 Canadiens environ, dans l'industrie automobile, sont maintenant sans emploi ou menacés de le devenir sous peu. Parce que les seules prestations d'assurance-chômage augmenteront de \$3¼ millions de plus par semaine, soit de 200 millions par année, à cause de la situation, sans mentionner les autres effets néfastes, le ministre pourrait-il songer à suspendre temporairement la taxe d'accise fédérale de 9 p. 100 sur les automobiles de fabrication nord-américaine au Canada afin de stimuler cette industrie mal portante et de réduire le nombre des mises à pied prévues?

● (1655)

M. Gray: Madame le Président, cette question relève entièrement de mon collègue le ministre des Finances. Je pense que c'est à lui que la question doit être adressée.